

Bilan de gaz à effet de serre d'Akajoule

Année de référence : 2016

Akajoule

Société de conseil et d'ingénierie indépendante, Akajoule accompagne la transition énergétique des acteurs du territoire.

Qu'est-ce qu'un Bilan GES ?

Un Bilan GES est une évaluation de la quantité de gaz à effet de serre émise dans l'atmosphère sur une année par les activités d'une organisation.

Le périmètre d'étude

→ Les déplacements

Emissions des déplacements professionnels et des déplacements domicile-travail

→ L'énergie

Emissions de la consommation électrique des locaux

→ Les déchets

Emissions des déchets produits

→ Les immobilisations

Emissions de fabrication des biens amortis: véhicules, matériel informatique, mobilier...

→ Les achats

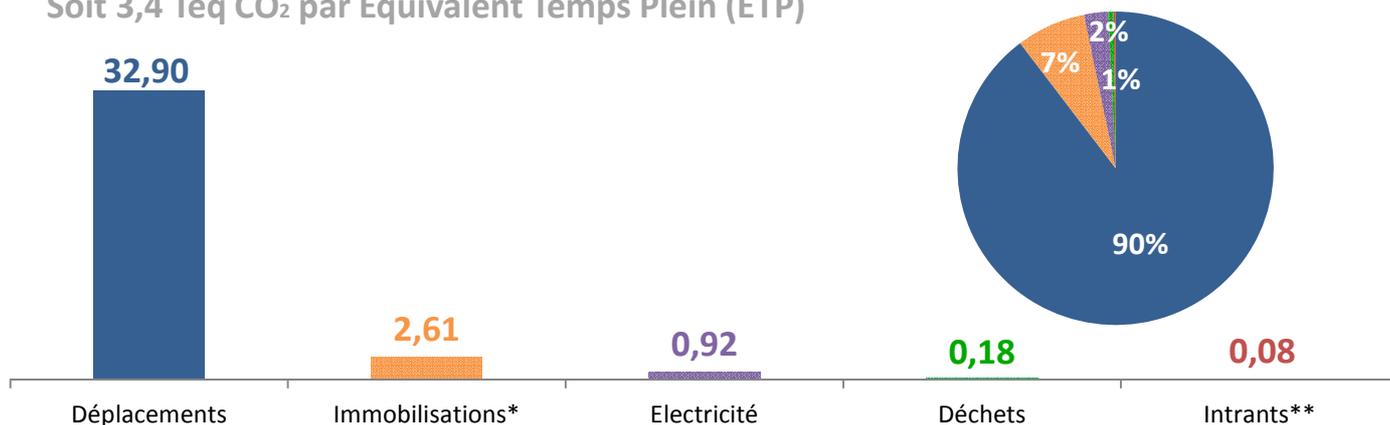
Emissions de biens achetés

Méthodologie conforme à l'article L. 229-25 du code de l'environnement

Emissions totales d'Akajoule

36,7 Teq CO₂¹

Soit 3,4 Teq CO₂ par Equivalent Temps Plein (ETP)



¹ La marge d'incertitude est d'environ 25 %.

* Les immobilisations liées aux déplacements (émissions de fabrication des véhicules) ont été incluses dans le poste « Déplacements ».

** Seuls les achats de papier ont été pris en compte.

Les points-clés

- Avec 3,4 Teq CO₂/ETP, les émissions totales d'Akajoule se situent plutôt dans la catégorie économe.
- Les déplacements représentent à eux seuls environ 90 % des émissions totales d'Akajoule.
- Ce poste est donc celui sur lequel l'entreprise agit en priorité en poursuivant le développement du télétravail et la réflexion sur les déplacements professionnels et leurs modalités (transports en commun, voitures électriques, ...)